



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

TEMPERATURE - CLIMATE - PAW
WEATHER - CLIMATE - WATER

Notre réf.: 11603-12/OBS/WIS/ITS

GENÈVE, le 31 janvier 2012

Objet: Résolution 51 du Seizième Congrès sur la désignation des centres du Système d'information de l'OMM

Suite à donner: Indiquer au Secrétariat la date probable à laquelle votre (vos) centre(s) pourra (pourront) se prêter à une évaluation

Madame, Monsieur,

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que dans le contexte du Système d'information de l'OMM (SIO), les centres mondiaux du système d'information (CMSI) et les centres de production ou de collecte de données (CPCD) doivent être désignés par le Congrès ou le Conseil exécutif. Dans la résolution 51 du Seizième Congrès relative à la désignation des centres du SIO, le tableau 4 énumère un certain nombre de centres dont les Membres ont présenté la candidature au statut de CMSI et/ou de CPCD mais pour lesquels la Commission des systèmes de base (CSB) n'a pas encore déterminé s'ils répondaient aux exigences du SIO sur le plan technique. La désignation de ces centres est soumise à condition, à savoir qu'ils doivent avoir passé avec succès les tests techniques de la CSB avant la soixante-quatrième session du Conseil exécutif.

Votre pays est mentionné dans le tableau 4 comme ayant présenté la candidature d'un ou de plusieurs centres au statut de CPCD et/ou de CMSI. Je vous invite à tout mettre en œuvre pour que les capacités techniques de votre (vos) centre(s) soient reconnues par la CSB avant la soixante-quatrième session du Conseil exécutif (juin 2012). Veuillez noter que si la CSB ne s'est pas assurée d'ici là que ces centres remplissent les conditions requises, le Conseil exécutif est habilité à les retirer de la liste à ladite session.

Au cas où votre (vos) centre(s) serai(en)t retiré(s) de la liste des centres désignés mais que vous souhaiteriez toujours proposer leurs services dans le contexte du SIO, vous devriez présenter une nouvelle candidature à la CSB, soumettre le(s) centre(s) à une évaluation technique et obtenir sa (leur) désignation par le Conseil exécutif ou le Congrès.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)

cc: Président de la Commission des systèmes de base)
Président du GASO des SSI (par intérim)) (pour information)
Président de l'Équipe d'experts spéciale pour les processus)
de démonstration des CMSI et des CPCD)

Je vous invite à indiquer au Secrétariat de l'OMM (M. Peiliang Shi, Directeur du Bureau du SIO, pshi@wmo.int) la date probable à laquelle votre (vos) centre(s) pourra (pourront) se prêter à une évaluation pour que la CSB puisse prendre les dispositions nécessaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)
pour le Secrétaire général